



# RÉGION ACADEMIQUE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division des personnels administratifs  
et d'encadrement

Mamoudzou, le 27 janvier 2026

DPAE

Courriel : dpa@ac-mayotte.fr  
BP 76 rue Sarahangué  
97600 Mamoudzou

La rectrice de l'académie de Mayotte

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du premier et du second dégrés, personnels d'éducation et psychologues de l'éducation nationale ;  
s/c de Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du second degré  
s/c de Messieurs les inspecteurs de circonscription, les inspecteurs d'académie.

**Objet : Accueil en détachement de personnels enseignants, d'éducation et psychologues dans le corps des attachés d'administration de l'Etat – Parcours Passerelle 2026.**

**Référence :** Relevé de décisions en date du 10 septembre 2021 relatif au plan de requalification pluriannuel de la filière administrative du MENJS

## Annexe 1 : formulaire de candidature

Le plan ministériel de requalification de la filière administrative prévoit de mettre en place un dispositif permettant de faciliter le détachement de personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale volontaires dans le corps des attachés d'administration de l'Etat (AAE). L'effectif total de ces personnels détachés sera, dans ce cadre, porté de 50 (nombre de détachements effectués en moyenne ces dernières années) à 150 par an. Ces accueils en détachement interviendront le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année, de 2022 à 2026.

La présente circulaire vise à définir cette quatrième voie d'accès organisée au corps des attachés d'administration au sein de l'académie de Mayotte pour un accueil en détachement au 1<sup>er</sup> septembre 2026.

## **1. De quoi s'agit-il?**

Pour l'académie de Mayotte, à la rentrée de septembre 2026, ce dispositif permet d'offrir aux personnels volontaires une reconversion professionnelle et une diversification de leur parcours. L'accueil d'agents expérimentés, aux profils différents, doit donner à chacun la possibilité de contribuer à la transformation du service public d'éducation.

Les attachés d'administration de l'État participent à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques, en occupant des fonctions de conception, d'expertise, de gestion, ou de pilotage d'unités administratives. Les deux tiers des AAE exercent dans les collèges et lycées, en tant qu'adjoints gestionnaires en établissement ou agents comptables dans l'académie.

Un tiers des AAE exercent des fonctions d'encadrants au rectorat dans les métiers de la gestion des ressources humaines, de la gestion budgétaire et financière ou encore de l'organisation des examens et des concours.

## **2. Comment candidater pour bénéficier de ce dispositif?**

Le dossier de candidature comprend :

- un formulaire de candidature (annexe 1);
- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation permettant d'apprécier les compétences, les aspirations et les motivations pour rejoindre, temporairement ou définitivement, la filière administrative.

Les dossiers de candidature devront être adressés avant le vendredi 13 mars par courriel à [dpa@ac-mayotte.fr](mailto:dpa@ac-mayotte.fr).

Les dossiers seront évalués par une commission académique dans un premier temps et recevra, le cas échéant les candidats dont le dossier est retenu pour un entretien.

Les entretiens se dérouleront la semaine du 13 au 17 avril 2026 au rectorat.

La liste académique des candidatures retenues, comportant le cas échéant une liste complémentaire, sera soumise à la direction générale des ressources humaines du ministère. Les personnes retenues dans le dispositif seront informées courant le mois de juin 2026.

## **3. Si je suis retenu, quelle sera ma position administrative à partir de septembre 2026?**

Les agents retenus seront détachés dans le corps des AAE. Dans ce cadre, ils resteront

enseignants, CPE ou PSY-EN mais seront en même temps attachés d'administration de l'État ; ils auront une double carrière. Le détachement sera prononcé pour un an, le fonctionnaire volontaire s'engageant à rester dans le corps des AAE au minimum pour une année scolaire. À la fin de l'année scolaire, chacun exprimera son souhait de poursuivre ses fonctions d'AAE (dans ce cas, le détachement sera renouvelé) ou de retrouver ses fonctions antérieures.

Les fonctionnaires intégrant ce programme resteront affectés dans l'académie où ils exercent en tant qu'enseignant, CPE ou PSY-EN. Ils ont vocation à occuper un poste dans l'univers professionnel (EPLÉ ou services académiques) qu'ils auront choisi au moment de leur candidature.

Ils seront affectés sur leur poste à compter du 1er septembre 2026, avant leur départ en formation. Ils bénéficieront du régime indemnitaire des AAE dès le mois de septembre. Leurs frais de missions pendant les périodes de formation seront pris en charge par l'académie.

#### **4. Comment serai-je formé pour exercer les fonctions d'attaché d'administration de l'État?**

Pour permettre à chacun de se préparer à l'exercice de missions nouvelles d'AAE, les personnes retenues bénéficieront ensemble d'une formation de dix semaines, assurée par l'institut régional d'administration (IRA) de Metz :

- 4 semaines en septembre/octobre 2026 ;
- 3 semaines en mars 2027 ;
- 3 semaines en juin 2027.

La formation, inspirée de celle des élèves attachés est adaptée pour cette opération spécifique mise en place par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Elle est conçue pour offrir des connaissances et des compétences dans les 6 domaines composant le socle de formation des AAE (management / ressources humaines / communication numérique / compétences juridiques / gestion, moyens, finances / conduite de l'action publique). Elle se déroule à l'IRA de Metz pour les originaires de l'académie de Mayotte.

L'entrée en formation est préparée via une formation à distance dispensée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Pour la rectrice et par délégation  
Le directeur des ressources humaines

REPUBLICAINNE FRANCAISE

Le Directeur  
des Ressources  
Humaines

RECTORAT DE MAYOTTE



**Dispositif Passerelle pour l'année scolaire 2026/2027**  
**Académie de MAYOTTE**

**Accès au corps des attachés d'administration de l'Etat (AAE) par la voie du détachement**  
**Personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale**

## Dossier de candidature

Je soussigné(e) (nom – prénom)

me porte candidat(e) pour accéder, par la voie du détachement pour un an, au corps des attachés d'administration de l'Etat (AAE) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026 et joins au présent formulaire les documents demandés<sup>1</sup>. Dans le cas où ma candidature serait retenue, je confirme avoir été informé(e) qu'il m'appartiendra de solliciter, trois mois avant la fin du détachement, soit ma réintégration dans mon corps d'origine soit le renouvellement de mon détachement dans le corps des AAE.

### **Situation administrative actuelle :**

Corps actuel :

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Professeur certifié               | <input type="checkbox"/> Professeur d'éducation physique et sportive | <input type="checkbox"/> Professeur agrégé               |
| <input type="checkbox"/> Professeur de lycée professionnel | <input type="checkbox"/> Professeur des écoles                       | <input type="checkbox"/> Professeur de chaire supérieure |
| <input type="checkbox"/> Conseiller principal d'éducation  | <input type="checkbox"/> Psychologue de l'éducation nationale        |  |

Etablissement d'affectation actuel (nom de l'établissement – ville - département) :

.....

### **Période de formation à l'Institut régional d'administration (IRA) :**

Dans le cas où votre candidature serait retenue, vous vous engagez à suivre une formation (quatre semaines de formation en septembre 2026, trois semaines en mars 2027 puis trois semaines en juin 2027) au sein de l'IRA de Metz.

### **Souhaits concernant l'affectation en qualité d'AAE :**

- Veuillez indiquer le/les univers professionnel(s) que vous souhaitez intégrer en cochant la/les case(s) concernée(s) :
- Etablissement public local d'enseignement (collège - lycée)
- Services déconcentrés (Direction des services départementaux de l'éducation nationale – Rectorat)
- Souhaits de localisation (ville, département) du poste d'AAE au sein de mon académie actuelle :
- .....
- .....

### **Acquis de votre expérience au service de votre projet professionnel :**

A compléter à partir de la page 2 de ce formulaire.

Date et signature de l'agent :

Date, cachet et signature de l'autorité hiérarchique de l'agent :

<sup>1</sup> Formulaire à transmettre par le/la candidat(e), avec un curriculum vitae et une lettre de motivation mettant en évidence ses compétences et aspirations, par courriel à l'adresse suivante : [dpa@ac-mayotte.fr](mailto:dpa@ac-mayotte.fr) avant le vendredi 13 mars 2026

**Dispositif Passerelle pour l'année scolaire 2026/2027**  
**Académie de MAYOTTE**

**Accès au corps des attachés d'administration de l'Etat (AAE) par la voie du détachement  
Personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale**

**Les acquis de votre expérience au service de votre projet professionnel**

**Diplômes et formations suivies (1/2 page max)**

Ciblez les formations que vous jugez importantes pour l'acquisition de vos compétences professionnelles  
(Liste non exhaustive. Précisez les dates et la durée)

**Vos compétences clés transférables sur des fonctions d'attaché d'administration (1/2 page max)**

Les compétences doivent être entendues comme les ressources mobilisées pour réaliser des activités. Elles se déclinent ici en savoir-faire et savoir-être à mobiliser sur des fonctions d'attaché d'administration.

<sup>1</sup> Formulaire à transmettre par le/la candidat(e), avec un curriculum vitae et une lettre de motivation mettant en évidence ses compétences et aspirations, par courriel à l'adresse suivante : [dpa@ac-mayotte.fr](mailto:dpa@ac-mayotte.fr) avant le vendredi 13 mars 2026

Les entretiens de sélection sont prévus la semaine du 13 au 17 avril 2026.

**Dispositif Passerelle pour l'année scolaire 2026/2027**  
**Académie de MAYOTTE**

**Accès au corps des attachés d'administration de l'Etat (AAE) par la voie du détachement**  
**Personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale**

**Rapport d'activité (1 page max)**

Présenter les éléments pertinents de votre parcours à mettre en valeur pour votre candidature à des fonctions d'attaché d'administration (activités, projets, responsabilités, stages, enquêtes métiers...)

<sup>1</sup> Formulaire à transmettre par le/la candidat(e), avec un curriculum vitae et une lettre de motivation mettant en évidence ses compétences et aspirations, par courriel à l'adresse suivante : [dpa@ac-mayotte.fr](mailto:dpa@ac-mayotte.fr) avant le vendredi 13 mars 2026

**Dispositif Passerelle pour l'année scolaire 2026/2027**  
**Académie de MAYOTTE**

**Accès au corps des attachés d'administration de l'Etat (AAE) par la voie du détachement  
Personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale**

**Motivations pour les fonctions d'attaché d'administration /Intérêt pour les emplois-types (1 page max)**  
Développez ici vos motivations pour les emplois-types et la façon dont vous vous projetez sur des fonctions d'attachés

<sup>1</sup> Formulaire à transmettre par le/la candidat(e), avec un curriculum vitae et une lettre de motivation mettant en évidence ses compétences et aspirations, par courriel à l'adresse suivante : [dpa@ac-mayotte.fr](mailto:dpa@ac-mayotte.fr) avant le vendredi 13 mars 2026

Les entretiens de sélection sont prévus la semaine du 13 au 17 avril 2026.